

DETENTIONS IMMOBILIERES EN FRANCE

NOUVELLES SOLUTIONS D'OPTIMISATION

Mercredi 9 juillet 2014, Genève, Hôtel d'Angleterre, 14.00-17.30



Maryse Naudin
Associée
Tirard, Naudin, Paris

Maryse Naudin a plus de 20 ans d'expérience dans le conseil aux multinationales en ce qui concerne les questions fiscales transfrontalières. Elle dispose également d'une expertise particulière en termes de conseil aux investisseurs institutionnels étrangers et aux fortunes privées acquérant des biens immobiliers français ainsi qu'en planification fiscale et successorale.

Elle est l'auteur du chapitre français de «Global Estate Planning» et possède une connaissance pratique et théorique complète de la Fiducie dans un contexte de droit civil.

TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LES MODIFICATIONS INTERVENUES RÉCEMMENT

Introduction

- Pas de réforme en profondeur mais de nombreux changements dans tous les domaines
- Compatibilité du régime fiscal français avec les principes fondamentaux : un combat dont l'issue sera nécessairement favorable aux contribuables
- La société civile immobilière est-elle encore un instrument patrimonial attractif ?

Imposition des revenus pour les personnes physiques et les sociétés étrangères

- Application des contributions sociales aux revenus fonciers perçus par des personnes physiques non résidentes
- L'imposition forfaitaire mise à la charge des personnes physiques prévue par l'article 164 C du CGI est-elle encore susceptible de s'appliquer ?

Imposition des plus-values pour les personnes physiques et sociétés étrangères

- Modifications des modalités de calcul des plus-values imposables pour les sociétés étrangères
- Nouvelle imposition mise à la charge de tous les contribuables (personnes physiques et morales)

Impôt de solidarité sur la fortune (personnes physiques)

- Nouvelle interprétation de l'administration fiscale relativement à la définition des sociétés à prépondérance immobilière prévues par les conventions fiscales

Taxe annuelle de 3% (sociétés françaises ou étrangères)

- Influence du développement du réseau de convention d'échange d'informations
- Incertitude liée à la révision annuelle par l'administration fiscale de la liste des pays coopératifs.

Obligations déclaratives mises à la charge de l'administrateur d'un trust

- Imprimés obligatoires à compter du 1er janvier 2014
- Renforcement des sanctions pour défaut de déclaration

ILLUSTRATION PRATIQUE DE LA COMPLEXITÉ DU RÉGIME FISCAL FRANÇAIS

Un exemple pratique permettra de mettre en évidence la complexité du régime fiscal français et d'illustrer les pièges à éviter.

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

Academy & Finance SA
16 rue Maunoir CP 6069,
1211 Genève 6
www.academyfinance.ch

Tél: +41 (0) 22 849 01 11
Fax: +41 (0) 22 849 01 10
info@academyfinance.ch

Prix: 590 CHF (+ VAT 8%)
2ème inscrit -10%,
3ème inscrit -15%

AF 524G

OUI, je m'inscris à la conférence "Détenions immobilières en France" le 9 juillet à Genève.

Nom et prénom

Fonction

Société

Adresse

Tél Fax

E-mail

Date Signature.....

Je souhaite payer par : carte de crédit virement bancaire

Les paiements par carte de crédit seront débités dès réception des données bancaires et soumis à une majoration de 3% couvrant les frais de commission.